

cédées au Saint-Siège par *Pepin*, et avançant même jusqu'à Rome, *Adrien* invoqua *Charlemagne*.

Malgré tous les efforts de *Didier*, ce prince repassa les Alpes, et mit le siège devant Véronne, où étoient renfermés *Berthe* et ses enfans. Il les prit, les envoya en France, et l'on n'en a pas entendu parler depuis. Comme *Pepin*, son père, avoit repoussé *Luitprand* jusques dans les murs de Pavie, sa capitale, *Charlemagne*, après une bataille meurtrière, força *Didier* de s'y renfermer aussi. Pendant le siège, il se rendit à Rome, où il fit une entrée solennelle, et confirma la donation de *Pepin*, son père, avec toutes les formalités qui pouvoient lui concilier l'authenticité la plus irréfragable. C'est même un problème de savoir si *Charlemagne* se réserva la souveraineté de Rome et la juridiction. Mais quelque'ait été le droit, le fait est que les empereurs, successeurs de *Charlemagne*, ne l'ont jamais exercé que lorsqu'ils se sont trouvés les plus forts. En quittant Rome, *Charlemagne* retourna devant Pavie. Une maladie contagieuse attaqua la garnison et les habitans : elle emportoit chaque jour un grand nombre de citoyens et de soldats. Le malheureux *Didier*, accablé de tant de maux,